CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E54889** **VALABLE JUSQU'AU** **07/03/2027**

ÉDITÉ LE 27/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Raison sociale : LAURENT LEVAL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/04/2009
Capital : 7 622

3559 ROUTE DEPARTEMENTALE
42 LAMANVILLERS
88200 SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 389.754.508
Siret : 389 754 508 00023
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 884418 07 07
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/117 002

Assurance Responsabilité Civile :
CREDIT AGRICOLE ASSURANCE 14864125907

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 03 29 62 03 92 **Fax :** 03 29 23 08 62
Portable : 06 88 29 17 45
Responsabilité légale :
LEVAL LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet :
E-mail : laurentlevalsas@hotmail.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 247 046 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	1	28/02/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/02/2026 09:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.